

Les Présidents de la FENVAC

mercredi 1er janvier 2020, par [Thémis](#)

HISTORIQUE DE LA PRÉSIDENTE

Jacques BRESSON – Président de 1994 à 1997



A l'initiative du projet de la FENVAC dans les années 1990, Jacques BRESSON a perdu son fils aîné, François, dans la catastrophe de la gare de Lyon, le 27 juin 1988, qui fit 56 morts. Il créa « l'association de soutien aux victimes de la gare de Lyon » et réalisa, à la fin de la procédure judiciaire, qu'il devenait nécessaire de s'organiser et de se coordonner parmi les différentes associations des victimes de catastrophes afin d'obtenir des pouvoirs publics davantage de considération et d'accompagnement.

C'est ainsi que, le 30 avril 1994, après un véritable tour de France à la rencontre de victimes d'accidents collectifs entrepris par Jacques BRESSON, la FENVAC est créée.

A force de ténacité et persévérance, Jacques BRESSON a permis, par son action et celle de la FENVAC, l'obtention de l'agrément du ministère de la Justice pour se constituer partie civile à plus de 60 associations de victimes de catastrophes depuis 1995 ; la publication d'un guide méthodologique de prise en charge des victimes d'accidents collectifs en 2004 et la possibilité pour la FENVAC elle-même de se constituer partie civile en 2005.

Jacques BRESSON a également occupé les fonctions de Délégué Général de la FENVAC de 1997 à 2005.

Il nous a quitté en 2015.

Jean-Jacques MENGELLE-TOUYA – Président de 1999 à 2001



Ayant perdu sa fille de 13 ans lors de l'avalanche dans les Hautes-Alpes du 23 janvier 1998, faisant onze morts et neuf blessés, Jean-Jacques MENGELLE-TOUYA a été l'initiateur de la création de l'association Aval 98, une association des parents de victimes qu'il a présidée.

Considérant la fatalité inacceptable pour les familles et défendant la vérité et la justice comme moyen d'apaisement pour celles-ci, il décida de s'engager davantage dans ce combat en prenant la tête de la présidence de la FENVAC de 1999 à 2001.

Lors de sa présidence, Jean-Jacques MENGELLE-TOUYA a ainsi fait de la responsabilisation des différents acteurs dans le cadre d'accidents collectifs une priorité quant à la quête de justice et à la prévention de la survenance de tels drames pour l'avenir.

Jean-Jacques MENGELLE-TOUYA a également été Délégué Général de la FENVAC de 2005 à 2007.

Yann MEHEUX-DRIANO – Président de 2003 à 2007



Ayant perdu sa femme et ses deux enfants lors de l'accident routier qui a eu lieu sur l'A10 le 10 novembre 1993, dans lequel 15 personnes ont trouvé la mort et 55 ont été blessées, Yann MEHEUX-DRIANO a choisi, d'abord à travers l'association des victimes du carambolage de Mirambeau qu'il présida, de s'investir dans la sécurité routière.

Outre le témoignage qu'il livre lors de ses interventions afin de sensibiliser son auditoire, il s'agit également de responsabiliser l'ensemble des acteurs de la société dans ce combat.

Dans le cadre de sa présidence de la FENVAC, Yann MEHEUX-DRIANO a ainsi fait de la responsabilisation judiciaire de l'ensemble des acteurs dans les accidents collectifs un des piliers de l'action de la FENVAC qui, par la constitution de partie civile, se fait aujourd'hui le relais des victimes et proches de victimes dans leur quête de justice.

Yann MEHEUX-DRIANO est aujourd'hui Vice-président chargé des Finances et Trésorier de la FENVAC.

Créée le 30 avril 1994, sur l'initiative de Jacques BRESSON, son premier président, la FENVAC a connu sept présidents – dont l'actuel est Jean-Michel ROLLOT.

Tous marqués par un événement tragique, les présidents qui se sont succédés à la tête de la FENVAC ont eu à cœur de coordonner l'action des victimes et des associations de victimes afin de défendre haut et fort leurs intérêts, notamment auprès des autorités.

Marie-Andrée MARTIN – Présidente de 1997 à 1999



Ayant perdu ses trois enfants lors de l'accident de car de Beaune en juillet 1982, une des plus graves catastrophes routières en France, faisant plus de 53 morts, dont 44 enfants, Marie-Andrée MARTIN a fait de la défense des intérêts des victimes d'accidents collectifs son combat au quotidien.

Déplorant l'absence de mise en place de cellule psychologique et le peu de communication par les autorités publiques à l'époque, elle décida de créer l'association des victimes de Beaune afin de militer pour des avancées législatives en matière de sécurité routière notamment.

L'association ayant été déboutée de sa demande de constitution de partie civile, Marie-Andrée MARTIN a alors fait de la reconnaissance des victimes dans les procédures pénales son cheval de bataille lors de sa présidence de la FENVAC.

Sylvie FOREST – Présidente de 2001 à 2003



A la suite de l'explosion de l'immeuble de l'avenue Eiffel à Dijon, le 4 décembre 1999, dans lequel elle a perdu sa fille Fanny, âgée de 19 ans, Sylvie FOREST a mis en place un groupe de parole afin d'apporter un soutien aux familles des 11 victimes de ce drame.

Consciente de la tâche difficile qui lui incombe dans son rôle de porte-parole des victimes qui se battent au quotidien sans être sûrs du résultat, il est, pour elle, primordial de faire porter la voix des victimes dans la lutte pour la prévention des accidents collectifs.

Au-delà de l'indemnisation des victimes et de leurs familles, Sylvie FOREST, lors de sa présidence à la FENVAC, a ainsi contribué à faire de la prévention de ces événements tragiques un élément essentiel de l'action des associations d'aide aux victimes.

Par son action à la FENVAC, Sylvie FOREST a ainsi contribué à renforcer la lutte contre l'isolement des victimes dans leur combat devant la justice et leur reconstruction psychologique au quotidien.

Pierre-Étienne DENIS – Président de 2007 à 2020



Ayant perdu sa mère, sa sœur et son beau-frère dans l'incendie du tunnel du Mont-Blanc le 24 mars 1999, qui a fait 39 morts et dont les rapports d'enquête consécutifs ont fait état d'une série accablante de dysfonctionnements, Pierre-Étienne DENIS n'a, depuis, cessé de faire valoir l'importance des mesures de sécurité des ouvrages publics dans le cadre de la prévention de ces drames collectifs.

Au-delà de la nécessité du combat judiciaire à mener en la matière, Pierre-Étienne DENIS a également milité, durant sa présidence de la FENVAC, dénonçant l'absence de réponse des autorités publiques, tout en soulignant l'importance de l'action des associations dans l'accompagnement des victimes, dès les premiers instants suivant l'événement jusqu'aux tribunaux de justice.

L'importance du combat collectif des victimes dans l'affirmation de leurs droits et la reconnaissance de leur statut ont notamment été la clé de voûte de la présidence de Pierre-Étienne DENIS.

Pierre-Étienne continue de siéger au sein du Conseil d'Administration de la FENVAC.



Rescapé de l'attentat de Ouagadougou du 15 janvier 2016 qui a causé la mort de 30 personnes dont 3 français, Jean-Michel ROLLOT a tout d'abord été aidé par la FENVAC en tant que victime. Il devient administrateur au sein de la Fédération en 2018 et conserve des liens étroits avec l'association des victimes de l'attentat de Ouagadougou (AAVO).

En tant que membre actif du Conseil d'administration, il est élu Président de la FENVAC en janvier 2020.

Durant son mandat exercé dans des conditions particulières liées à la crise sanitaire du Covid19, il se mobilise pour relever les nombreux défis internes et externes auxquels la FENVAC a été confrontée.

En effet, grâce à un travail d'équipe efficace, il est force de contributions auprès des institutionnels s'agissant notamment de la prise en charge des victimes du Covid-19, de l'amélioration de la pratique du FGTI et de l'instauration d'un cadre indemnitaire digne pour les victimes de l'explosion de la rue de Trévise.

Jean-Michel ROLLOT s'est également impliqué dans l'organisation de la première cérémonie d'hommage aux victimes du terrorisme organisée le 11 mars 2020. A l'occasion de cette Journée d'hommage national, François Hollande lui remet la médaille nationale de reconnaissance aux victimes du terrorisme.

Contraint de démissionner au mois de décembre 2020 pour des raisons personnelles et professionnelles, Jean-Michel ROLLOT reste cependant membre du Conseil d'administration de la FENVAC.